

# Procès-verbal

## Séance du Conseil d'établissement École Hélène-Boullé

Date : 26 janvier 2023  
Début de la séance 18 h 30  
Séance tenue en virtuel, via la plateforme Teams

### **Membres présents :**

Mme Danielle Lavoie, parent, présidente  
Mme Karine Lane, parent, vice-présidente  
Mme Chris Monque, parent  
Mme Christine Mbala, parent  
Mme Hélène Tellier, parent, déléguée au comité de parents de la CSSDM  
Mme Geneviève Marquis, parent, substitut et représentante de l'OPP  
Mme Marie-Claude Therrien, enseignante  
Mme Elaine Caouette, enseignante  
Mme Audrèanne Garand, personnel professionnel  
M. Luc Marchand, représentant de la communauté

### **Membre absent :**

M. Juan Cuevas, représentant du personnel de soutien – service de garde

### **Direction :**

Mme Jacinthe Nolin, directrice

---

#### **1. Vérification du quorum (art. 61, LIP)**

Le quorum est atteint.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

#### **3. Nomination d'une secrétaire**

Mme Marquis se propose comme secrétaire.

#### **4. Parole au public (art. 68, LIP)**

Mme Geneviève Paquin, parent, demande un temps de parole afin de présenter des d'outils interactifs en ligne et gratuits pour les enfants. Ces outils ont été développés par Mme Nathalie Chapleau, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Concordia.

- L'outil *Abracadabra*: ressource en ligne interactive et gratuite: pour soutenir la réussite des premiers apprentissages en lecture et écriture (préscolaire et premier cycle) [petitabra.concordia.ca](http://petitabra.concordia.ca)
- L'outil *Morpho+*: pour découvrir la structure des mots (premier cycle) [morphoplus.com](http://morphoplus.com)
- L'outil *LIAM*: pour découvrir le plaisir de lire avec les enfants âgés de 6 à 8 ans ([www.liavecmoi.com](http://www.liavecmoi.com))

Mme Paquin indique également que, dans le cadre du projet de recherche, des parents d'enfants de 6 à 8 ans seraient recherchés pour effectuer la lecture d'albums jeunesse durant l'été (projet LIAM). Dans ce contexte, il serait possible de rencontrer les parents visés en mai afin de valider leur intérêt et ensuite de faire des évaluations prétest et de la formation en juin. Par ailleurs, des post-tests seront faits en septembre.

Enfin, dans le cadre du projet de l'outil Abracadabra, un atelier d'aide aux devoirs pourrait être offert pour l'année scolaire 2023-2024, au même titre que les activités parascolaires qui se déroulent à l'école. Une assistante de recherche serait disponible pour animer les ateliers aux élèves 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année. Un poste de travail et internet devrait toutefois être mis à la disposition des élèves participant au projet.

Il est proposé par les membres du CÉ que l'équipe école prenne connaissance de ces outils et soit informée à l'effet que Mme Chapleau est disponible pour venir présenter les 3 outils aux parents et enseignants de l'école.

#### **5. Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2022**

Des corrections sont apportées séance tenante et le procès-verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

#### **6. Suivis au procès-verbal du CÉ du 24 novembre 2022.**

##### **a. Règles de régie interne**

Ont été modifiées suite aux commentaires mentionnés à la dernière séance.

##### **b. Projet de lettre au ministre de l'Éducation**

Des modifications ont été apportées et il est proposé que l'équipe-école puisse en prendre connaissance d'ici le vendredi 3 février afin que ladite lettre soit déposée par Mme Tellier à la prochaine séance du comité de parents du CSSDM du mois de mars.

##### **c. Calendrier des sorties éducatives**

Les modifications ont été apportées et quelques activités ont été ajoutées. Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

**d. Projet éducatif**

Une copie PDF du dernier projet éducatif a été transmise aux membres et le sujet sera discuté lors d'une prochaine séance.

**e. Résolution liée au paiement des activités OPP**

Les membres parents et enseignants sont avisés de l'importance d'informer le total des frais à payer (contrat) lorsque ces résolutions sont déposées pour approbation par le CÉ.

**7. Projets de résolutions**

RÉSOLUTION 10 : Chorale professionnelle de Noël

La direction demande une résolution pour le transfert du fonds 4 au fonds 9, de 1 000 \$, dans le but de payer la facture de 1 500 \$ pour le quatuor de chanteurs professionnels.

L'argent amassé pour la vente de sapins de Noël a été de 500 \$; ce qui nous a permis de financer une partie de cette activité avec cette campagne de financement (voir résolution 6 adoptée le 24 novembre 2022).

*Résolution adoptée à l'unanimité.*

RÉSOLUTION 11 : Poursuite de la campagne de financement des élèves de 6e année

Objet : Dîner pizza

Considérant que l'argent amassé servira à payer l'album des finissants et la sortie avec la croisière AML;

Il est résolu que le Conseil d'établissement de l'école Hélène-Boullé accepte la vente de pizza au coût de 4 \$ chacune lors d'un dîner à l'école.

*Résolution adoptée à l'unanimité.*

RÉSOLUTION 12 : Atelier aux parents *Première ressource*

Cette année, les directions et les membres du Conseil d'établissement de certaines écoles du coin se sont réunis pour offrir aux parents divers ateliers thématiques. Cette collaboration des écoles avec l'organisme local [Première ressource](#) permet de réduire les coûts et bonifie l'offre de soutien aux familles du quartier. Une rencontre vous est offerte chaque mois de décembre à juin 2023.

Considérant que le Conseil d'établissement dispose de 400 \$ pour du perfectionnement et que l'école a une mesure pour l'Aide aux parents, il est résolu que le Conseil d'établissement de l'école Hélène-Boullé accepte de déboursier les frais de 424 \$ pour ces ateliers aux parents.

*Résolution adoptée à l'unanimité.*

### RÉSOLUTION 13 : Remboursement des repas

Considérant que le personnel enseignant n'a pas de temps reconnu à sa tâche pour son implication au conseil d'établissement, il est proposé par Mme Danielle Lavoie de soumettre une délégation de pouvoir à la direction pour le remboursement des repas du personnel enseignant siégeant au CÉ, le soir de la rencontre, à même le fonds du CÉ, avec un maximum de 20 \$/repas.

*Résolution adoptée à l'unanimité.*

#### **8. Consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027**

Tous les CÉ du CSSDM sont sollicités dans le cadre de la 2<sup>e</sup> consultation du PEVR 2023-2027 afin d'actualiser les orientations, objectifs, indicateurs et cibles, et ce d'ici le 31 janvier.

Afin d'alimenter la consultation pour la situation qui est propre à Hélène-Boullé, les membres expriment leur point de vue sur les différents points du questionnaire qui sera ensuite transmis au CSSDM. Un formulaire Forms sera également mis à la disposition des parents avant le 31 janvier afin que les membres du CÉ puissent partager leur point de vue et ainsi alimenter la consultation.

#### **9. Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique (Art.84, 89 et 110.2, LIP)**

Le CÉ doit approuver les modalités du régime pédagogique en lien avec les différentes normes et modalités. Un document résumant ces normes et modalités et en élaboration depuis l'an dernier par l'équipe-école est présenté aux membres du CÉ par Mme Nolin.

*Les modalités sont approuvées à l'unanimité.*

#### **10. Temps alloué pour les matières obligatoires ou à option (Art.86 et 89, LIP)**

Les membres sont informés qu'un chantier est en cours auprès de l'équipe-école afin de déterminer le temps alloué pour les matières obligatoires ou à option pour 2022-2023. Mme Nolin présente un résumé des faits saillants de ce projet.

À la prochaine séance du CÉ en mars, la grille-matière sera présentée aux membres pour approbation, le tout en vue que l'équipe-école puisse amorcer la mise en œuvre de cette grille au cours du printemps.

#### **11. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.) - Art.89.2 et 110.4, LIP**

Les membres sont informés que depuis les 2 dernières années, un sondage est fait aux élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année au sujet du climat scolaire à l'école. Le sondage porte sur le sentiment de sécurité, l'intimidation et la résolution de conflits.

L'envoi de ce même sondage pour une 3<sup>e</sup> année d'affilée permettrait d'obtenir des résultats plus probants sur l'évolution du climat scolaire au fil des ans.

Mme Therrien propose que de nouveaux thèmes soient abordés dans la consultation, notamment pour les élèves de 4<sup>e</sup> année qui se sentent parfois moins concernés par les thèmes.

Mme Nolin indique que la consultation pourrait également être faite auprès des parents (ex. : les activités parascolaires à l'école).

Des propositions seront faites en vue d'une approbation à la prochaine séance.

#### **12. Calendrier scolaire modifié**

Suivant la fermeture de l'école le 23 décembre 2022, le 22 juin – prévu comme journée pédagogique - deviendra le dernier jour du calendrier scolaire. Le calendrier a été mis en ligne.

#### **13. Situation financière**

Aucun élément à souligner.

#### **14. Mot de la direction**

Mme Nolin informe les membres sur les points suivants :

- Les parents recevront, au début février, une 2<sup>e</sup> communication liée à la seconde phase de révision des plans d'intervention.
- Une nouveauté à l'école : des dîners-causeries sont désormais offerts par l'éducatrice spécialisée. Ces dîners se font sur une base volontaire et différents sujets sont abordés en grand groupe. Les élèves (12 maximum) qui souhaitent s'inscrire sont informés à l'avance des sujets abordés se munissent d'un « billet » disponible au bureau de l'éducatrice pour pouvoir y participer. Pour le moment, l'initiative est offerte aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle.
- La dernière conférence aux parents « La parentalité et le monde numérique » a attiré 95 parents de l'école.
- La dernière rencontre qui a eu lieu entre les Directions d'école et le CSSDM a porté sur l'inclusion et les pratiques collaboratives.

#### **15. Mot des représentantes du personnel enseignant**

Mme Caouette informe les membres que des élèves de certaines classes assisteront à un cours « Nager pour survivre » à la piscine Joseph-Charbonneau. Le cours leur permettra d'acquérir des notions de natation pour éviter les noyades.

Mme Therrien informe les membres que la 2<sup>e</sup> étape se termine bientôt et que le personnel enseignant s'affaire présentement à préparer les évaluations et la 3<sup>e</sup> communication.

#### **16. Mot de la représentante des parents délégués au comité de parents CSSDM**

Mme Tellier informe les membres que les discussions lors de la dernière réunion du comité ont porté sur le PTRDI.

#### **17. Mot de la représentante des professionnels**

Mme Garand indique que les professionnels sont présentement sollicités pour la mise à jour des plans d'intervention de la 2<sup>e</sup> étape. Ils seront aussi sollicités pour la signalisation continue. Elle indique également qu'une autre représentante des professionnels sera

présente pour la 2<sup>e</sup> partie de l'année scolaire et remercie le CÉ pour les séances partagées en 2022-23.

#### **18. Mot du représentant du service de garde**

En l'absence de M. Cuevas, Mme Nolin transmet les informations suivantes :

- Les activités parascolaires ont commencé en janvier et se dérouleront sur 8 semaines.
- Le service de garde sera fermé à la semaine de relâche étant donné le faible nombre d'inscriptions. Les parents pourront se tourner vers les ressources du quartier à ce moment.
- La période de devoirs au service de garde ne sera pas offerte étant donné le faible nombre d'inscriptions. Les élèves qui souhaitent toutefois faire leurs devoirs pendant les heures de service de garde pourront les faire sur une base volontaire.

#### **19. Mot du représentant de la communauté**

M. Marchand remercie les membres de l'accueillir pour sa première présence au CÉ et indique n'avoir aucun point en particulier à énoncer.

#### **20. Mot de la représentante de l'OPP**

Mme Marquis revient sur les activités de Noël qui ont connu un vif succès : la vente de sapins de Noël, la distribution de brioches et de clémentines et la visite d'un quatuor de chant pour Noël.

Elle informe les membres des activités printanières à venir :

- Activités de Soirées cinéma à l'école : 2 vendredis en février/mars (dates à déterminer). Les bénéficiaires de la soirée pourraient permettre de financer un projet lié à la classe de musique, tel que, par exemple, permettre la restauration d'instruments de musique désuets. Une contribution libre et volontaire des parents participant à l'activité permettra de récolter ces fonds. Des parents se sont également manifestés pour préparer des bouchées sucrées et des sacs individuels de popcorn qui pourraient être vendus sur place également. Mme Marquis mentionne que l'activité serait à coût nul car le matériel vidéo serait prêté par des parents volontaires;
- Activité de Cabane à sucre mobile : pour une 2<sup>e</sup> année, l'entreprise La Cabane Sucrée pourrait venir visiter les élèves dans la cour d'école. Mme Marquis demande aux représentantes du personnel enseignant de lui transmettre 2 ou 3 dates potentielles en mars ou début avril afin de pouvoir réserver la plage horaire auprès de l'entreprise. Mme Nolin demande si l'OPP pourrait offrir des « palettes » de tire aux membres du personnel enseignant, administratif et du service de garde puisque l'école ne sera pas en mesure cette année d'offrir cette

contribution additionnelle à même son budget. Les détails pourront être confirmés à la prochaine séance du CÉ.

**21. Varia**

Mme Lavoie informe les membres que certains enjeux ont été énoncés par les élèves et parents du secteur quant au brigadier remplaçant Mme Monique à l'intersection Jarry / De Gaspé. Mmes Caouette et Marquis partagent avec Mme Lavoie l'information qu'une situation similaire a été vécue à la suite du départ de la brigadière à l'intersection Jarry / Saint-Denis. Mme Marquis signale que des appels au poste de quartier 31 du SPVM ont permis de résoudre la situation.

**22. Levée de la réunion : 20 h 46**

Signé à Montréal, le 2023-03-09



Danielle Lavoie, présidente

---

Jacinthe Nolin, directrice